

BILAN année scolaire 06-07

Rappel : C.L.A.S.S.E.S., une association pour mettre en œuvre le droit à la scolarité pour tous les enfants

C.L.A.S.S.E.S. regroupe des militants provenant de différentes associations ou venus à titre individuel, décidés à favoriser l'accès à la scolarisation des enfants vivant dans des bidonvilles, des squats collectifs ou tout autre type d'hébergement temporaire.

En effet au niveau du Grand Lyon, de nombreuses familles, d'origine étrangère, principalement des roms, vivent dans la précarité, et les enfants de ces familles rencontrent de grandes difficultés pour bénéficier du droit à la scolarité.

D'abord simple collectif, C.L.A.S.S.E.S. s'est constituée en association en juin 2006. Elle est soutenue par l'ensemble des associations s'occupant de la situation des populations exclues : Ligue des Droits de l'Homme, Médecins du Monde, ATD Quart-Monde, ALPIL (Action lyonnaise pour l'insertion par le logement), RESF (Réseau Education sans Frontières), Resovigi, Médiation et accompagnement des demandeurs d'asile, Arts et Développement, Ecologie-solidarité-citoyenneté Tassin, A.S.E.T. 69 (Association pour la scolarisation des enfants tsiganes).

Les deux axes de travail de l'association sont :

- développer une prise en charge éducative temporaire assurée par des professionnels et des bénévoles lorsqu'une scolarisation immédiate n'est pas possible.*
- accompagner les familles dans leurs démarches d'inscription et soutenir les enfants scolarisés.*

Le premier axe n'a actuellement pas pu être mis en œuvre directement faute de financements suffisants.

I - LA SCOLARITE SUR LE TERRAIN DE LA SOIE

Ce terrain est situé sur la commune de Villeurbanne, à la limite de Vaulx en Velin, Bron et Décines. Il est occupé par 456 personnes représentant 152 ménages, 167 enfants dont 30 de moins de 3 ans, 139 cabanes (source Alpil Février 2007) cabanes faites de palettes et de brique et de broc, 400 personnes sont encore sur le terrain au 30 Juin 2007 (source Alpil).

1- Les chiffres de la scolarisation (inscriptions)

Maternelle

16 enfants de plus de 4 ans ont été recensés en septembre ; ils ne seront pas pris en compte par la ville de Villeurbanne car ne relevant pas de l'obligation scolaire (6 à 16 ans).

Elémentaire

70 enfants ont été inscrits en école élémentaire au cours de cette année scolaire, soit la quasi totalité des enfants recensés sur le terrain de la Soie début septembre, sauf que la réalité est plus complexe : certains enfants recensés n'étaient plus présents sur le terrain lors de la 1^{ère} vague de scolarisation ; d'autres en revanche étaient présents mais sans affectation. La

population est dans une certaine mesure fluctuante et il est difficile de préciser le taux de scolarisation effectif.

Collège

39 adolescents ont été inscrits en collège ; ce nombre correspond à la totalité des demandes émanant des familles pour des adolescents présents en septembre. Mais d'une part certains n'ont jamais été demandeurs, d'autre part, là aussi la population est fluctuante et il n'a pas été possible d'en tenir compte.

Ainsi, malgré quelques lacunes, le bilan serait satisfaisant si l'ensemble des enfants avaient été scolarisés rapidement dès le début de l'année scolaire. En fait, **les affectations en élémentaire se sont échelonnées tout au long de l'année**, si bien que sur une durée légale de 10 mois, la scolarité a été beaucoup amputée alors même que tous les enfants dont nous parlons étaient présents début septembre.

35 enfants ont eu 6,5 mois d'école sur 10 mois normalement

18 enfants ont eu 6 mois d'école sur 10 mois normalement

5 enfants ont eu 2 mois d'école sur 10 mois normalement

11 enfants ont eu 1,5 mois d'école sur 10 mois normalement

1 enfant a eu 0,5 mois d'école sur 10 mois normalement

L'absence du 1^{er} trimestre est particulièrement dommageable tant pour l'intégration que pour les apprentissages. Il est clair que pour les enfants affectés au 3^{ème} trimestre, et même pour l'un d'eux début juin, l'efficacité ne pouvait être grande !

2- La « carte scolaire »

Les enfants ont été affectés suite à une concertation entre les mairies concernées et l'Inspection Académique (Mme Cannizzo, personne ressource) dont l'association C.L.A.S.S.E.S. a été totalement écartée. La solution retenue a été de disperser les enfants et de les envoyer dans des écoles éventuellement éloignées mais accessibles en métro ou/et bus ; les écoles ayant des enseignants spécialisés (Classes d'Initiation, CLIN) ont été choisies en priorité. Certaines écoles n'avaient jamais accueilli d'enfants en situation précaire.

En définitive, les enfants ont été répartis entre 14 écoles élémentaires relevant de 4 circonscriptions différentes (IEN), situées sur les communes de Villeurbanne et Vaulx-en-Velin. Les communes de Bron et Décines, interpellées, ont refusé d'accueillir des enfants ne résidant pas sur leur territoire

Les collégiens ont été affectés à 4 collèges du secteur, plus au 3^{ème} trimestre un collège privé de Villeurbanne.

La dispersion des établissements scolaires a nécessité l'utilisation des transports en commun. C.L.A.S.S.E.S. a mené des négociations avec le Sytral pour obtenir des abonnements à tarif préférentiel : 75 cartes d'abonnements ont été faites par nos soins et 130 mensualités ont été réglées par l'association.

3- La fréquentation

La mesure est difficile, car il y a des absentéismes très différents les uns des autres :

-enfants dont les familles sont parties définitivement

-enfants absents pendant la durée d'un séjour de la famille en Roumanie (1 à 3 mois) puis retour et reprise

-absentéisme « ordinaire »

Nous avons essayé d'analyser les difficultés provoquant cet absentéisme

-collège : l'absentéisme est un réel problème, difficile car ces adolescents n'ont le plus souvent jamais été scolarisés ; dans leur famille ils peuvent être considérés comme des adultes davantage que comme des enfants (garde des plus petits, aide aux parents). 2 jeunes d'une même famille ont fréquenté leur collège sans interruption. Les 4 filles inscrites au collège privé ont été accueillies le matin seulement car il n'était pas possible de prendre en charge le restaurant scolaire ; grâce à l'attention des enseignants elles ont été présentes à 75% des matinées. Pour les autres ils ont, au mieux, gardé un contact avec leur établissement. Il faut noter que le versement d'aides financières (achat d'une tenue de sport, aide du collège) n'a pas favorisé la fréquentation scolaire.

-élémentaire : on peut estimer que sur 71 élèves, 38 fréquentent régulièrement, 21 vont irrégulièrement à l'école, 12 sont déscolarisés de fait.

On peut tenter de lister des motifs d'absence liés :

à l'inquiétude des parents et à l'insécurité sur le terrain

à l'activité des parents (mendicité) : les enfants sont régulièrement absents certains jours de la semaine car ils accompagnent leur mère

à des problèmes matériels : manque de vêtements propres/secs ; réveil difficile dans l'obscurité et le froid ; durée des trajets, contrôles

à la complexité du calendrier scolaire, surtout en fin d'année

à des raisons médicales : sans avoir de pathologies extraordinaires, ces enfants ont plus souvent que d'autres des problèmes de santé, des accidents ; si un enfant de la fratrie ne peut pas aller à l'école, le plus souvent les autres n'y vont pas

à des raisons psychologiques ou culturelles :

l'enfant est seul romm dans cette école, ou la fille est seule avec des garçons ;

ses amis proches sont affectés dans une autre école où il voudrait aller aussi ;

il s'ennuie en classe au bout de quelques semaines, notamment lorsqu'il n'est pas en CLIN, car il ne peut pas suivre du tout ; en revanche, sur le terrain, il y a plein de copains qui ne vont pas à l'école et avec lesquels il peut jouer.

Il faut noter qu'au retour des vacances de printemps, des enfants qui avaient fréquenté jusque là assez régulièrement l'école, ont été plus souvent absents.

II – LA SCOLARISATION SUR LE TERRAIN DES 7 CHEMINS... ET AILLEURS

Il y a 3 familles Rroms (6 adultes et 10 enfants) sur le terrain des « 7 chemins » à Vaulx en Velin.

Après une installation sur un terrain « Boulevard des Droits de l'Homme » sur la commune de Bron, la 1^{ère} expérience de scolarisation à l'école Anatole France a été difficile, principalement en raison de la distance entre le terrain et l'école : ¾ d'heure à pieds ou en transport en commun, ½ h entre bus et tramway... Cependant, les parents ont compris, malgré les difficultés, l'importance de la scolarisation de leurs enfants.

Après une expulsion en août 2006, sans aucune proposition de « relogement », les familles se sont installées sur un terrain aux « 7 chemins » sans aucune commodité d'hygiène, dans une zone commerciale anonyme. Malgré les difficultés quotidiennes, les familles, dès septembre 2006, ont scolarisé leurs enfants (1 au collège, 4 en primaire et 2 en maternelle) en effectuant

les démarches (mairie, rencontre avec les directeurs des écoles concernées) sur la commune de Vault en Velin. Les écoles sont :

- L'école Maternelle et Primaire Ambroise Croizat
- Le collège Duclos Lasalle

Ces écoles se situent à 15 minutes à pied du terrain.

Durant toute l'année, l'équipe ATD Quart-Monde/C.L.A.S.S.E.S a permis d'approfondir les relations et la connaissance des familles auprès des enseignants et des directrices.

La communication entre les familles et les directrices a été la base d'une bonne intégration des enfants dans des écoles où il existe déjà une certaine fragilité.

Pour la rentrée 2007/2008, les familles ont inscrit leurs enfants, mais où seront-ils ?

III – LES REPONSES APPORTEES PAR C.L.A.S.S.E.S.

1- L'accompagnement des familles

11 bénévoles de C.L.A.S.S.E.S. ont assuré cet accompagnement scolaire d'une façon régulière, aidés par des accompagnants intervenant de façon plus ponctuelle. Ces 11 bénévoles ont été les référents de C.L.A.S.S.E.S. pour les différentes écoles ayant accueilli des enfants roms.

Voici la liste des tâches accomplies par tous :

- Information sur l'école et sur les vaccinations, réponse aux sollicitations incessantes sur l'école
- Recensement des enfants
- Accompagnement des familles à la mairie de Villeurbanne pour inscrire 35 enfants
- Accompagnement à l'école pour le 1^{er} RV avec le directeur
- Accompagnement à l'école pour le 1^{er} jour de classe
- Puis téléphone ou passage régulier dans chaque école pour savoir si l'enfant est présent, s'il y a des problèmes particuliers
- Visites à la famille pour transmettre des messages de l'école, soutenir l'enfant, rappeler aux parents leur devoir, les aider à trouver des solutions aux difficultés
- Remplir des dossiers d'abonnement TCL pour chaque enfant et en particulier photographier chacun, puis chaque mois recharger les cartes si les enfants vont à l'école.

2- Le travail avec nos partenaires

2-1 Les partenaires de l'éducation

- L'Inspection Académique

Nous avons assuré avec l'aide de MdM et de l'ASET le recensement des enfants présents sur le terrain début septembre ; la liste des enfants avec leur âge a été transmise à l'IA. Puis, à chaque fois que des affectations ont été faites, et nous ont été communiquées, nous avons transmis l'information aux familles dans les meilleurs délais, même dans le temps d'un week-end, ce qui a été souvent le cas.

Notre position par rapport à l'IA a été bien clairement définie : nous ne voulons pas créer de classe parallèle, nous souhaitons que ces enfants soient tous accueillis à l'école de la

République. Nous les accompagnons à l'école, mais nous n'assurons pas généralement nous-mêmes l'aide aux devoirs.

Nous avons rencontré 3 fois l'Inspecteur d'Académie ou son Adjoint pour faire le point, en début et en fin d'année.

- Les enseignants

Tout au long de l'année C.L.A.S.S.E.S. a pu apprécier la qualité de l'accueil dans les écoles et l'engagement des enseignants auprès d'enfants demandant une attention particulière.

- Les référents/bénévoles de C.L.A.S.S.E.S. ont apporté aux enseignants des informations sur les roms en général, et surtout des informations sur les conditions de vie du terrain de la Soie et sur les évènements qui s'y produisaient.

- Une rencontre a été organisée en fin d'année pour échanger avec les enseignants sur les difficultés rencontrées et les différentes solutions adoptées par les écoles. C.L.A.S.S.E.S. a pu mettre en contact les équipes enseignantes avec un traducteur lorsque le besoin s'en faisait sentir.

- Certains référents ont participé à des réunions parents/enseignants.

- Des enseignants ont contacté les référents lors d'absences ou des problèmes concernant les enfants.

- L'ASET

La présence des enseignants de l'ASET à proximité du terrain quelques demi-journées par semaine a permis aux bénévoles de C.L.A.S.S.E.S. de nouer des liens avec les familles, de comprendre certaines situations familiales complexes ; elle a aussi permis de faire patienter les familles dont les enfants n'avaient pas d'affectation à une école, enfin d'accueillir les plus jeunes pour lesquels il n'y avait aucun espoir de scolarisation cette année.

150 enfants de 3 à 17 ans ont ainsi été accueillis en Antenne Scolaire Mobile au cours des 225 demi-journées que les 3 enseignants de l'ASET ont assurées sur le terrain.

- Les Mairies

Nous avons facilité l'inscription des enfants au service scolaire de la mairie de Villeurbanne ; puis nous avons insisté pour que les inscriptions des enfants affectés ensuite à Vaulx en Velin, soit transmises par les services, afin que les familles n'aient pas à recommencer les démarches. Nous sommes aussi intervenus pour que les enfants puissent bénéficier de la gratuité des restaurants scolaires. Nous avons essayé de convaincre les élus des communes voisines de Villeurbanne d'accueillir aussi des enfants du terrain de la Soie.

2-2 Les autres partenaires

- L'ALPIL

De nombreux échanges d'information ont eu lieu entre nos deux associations ; le recensement fait par l'Alpil en février a permis de vérifier les données de C.L.A.S.S.E.S. et la numérotation des « cabanes » du terrain a permis de donner une adresse à chaque enfant ce qui a facilité les échanges entre les référents et les familles. Nous avons participé aux réunions/bilans hebdomadaires de l'Alpil, et à deux AG avec les résidents du terrain.

- MdM et les PMI

Pour régler la question des vaccinations, préalable à l'inscription à l'école, faire remonter des problèmes constatés sur le terrain.

- Le Sytral

C.L.A.S.S.E.S. a engagé des négociations avec le SYTRAL pour obtenir des abonnements à tarif très réduit pour les enfants scolarisés loin de leur domicile ; elle a ensuite géré les problèmes de cartes perdues ou confisquées. C.L.A.S.S.E.S. a fait appel à la générosité des citoyens pour régler chaque mois ces abonnements.

3- La médiatisation du problème de la scolarisation des enfants des squats et l'information sur la population rom

C.L.A.S.S.E.S. directement, ou au travers du « Collectif rom », a sollicité fréquemment les journalistes qui ont bien rendu compte des problèmes des squats et notamment de la scolarisation des enfants. L'objectif était double : premièrement il fallait exercer une certaine pression sur les collectivités locales, les administrations à travers l'opinion publique afin que les solutions avancent ; deuxièmement C.L.A.S.S.E.S. devait faire connaître son action afin que des citoyens agissant dans la proximité sachent qu'il existait une association pouvant aider à la scolarisation des enfants et qu'ils pouvaient s'adresser à elle. Sur le 1^{er} point, même si la satisfaction n'est pas complète (pas de scolarisation en maternelle, délais d'attente trop important en élémentaire et absentéisme systématique au collège) des objectifs ont été atteints ; sur le 2^{ème} point, C.L.A.S.S.E.S. n'est pas encore assez connue.

Par ailleurs C.L.A.S.S.E.S. a œuvré pour une meilleure connaissance des populations roms et la lutte contre les préjugés auprès des enseignants des écoles accueillant des enfants roms et auprès des milieux associatifs.

III – Les difficultés de fond

Elles sont liées

- à la concentration dans l'espace d'une population importante avec un grand nombre d'enfants à scolariser,
- à l'impossibilité complète pour les familles de maîtriser leur avenir, même à très court terme,
- aux particularités de ces familles : absence de scolarisation antérieure, non-maîtrise du français, précarité des conditions de vie et particularités culturelles,
- au fait que le niveau communal, celui des compétences en matière d'école primaire, ne correspond pas à l'échelle du problème des squats qui se situe, lui, au niveau de l'agglomération.

• **La concentration d'une population importante** entraîne la nécessité de répartir les enfants entre plusieurs écoles, n'appartenant pas toujours à la même commune ; il est nécessaire de planifier les inscriptions alors que normalement la procédure est simple : les parents vont inscrire leur enfant à la mairie, (ou directement à l'école de leur secteur si le maire a délégué la compétence au directeur), et l'accès à la scolarisation est sans délai.

Ici, l'I.A. est intervenue, alors que normalement l'inscription relevait du maire seul : en effet il a fallu répartir entre plusieurs écoles en tenant compte de l'existence d'enseignants spécialisés (CLIN) ; les collectivités locales et l'I.A. ont dû aussi tenir compte des places disponibles dans les écoles, du climat de chaque école. C'était une procédure inhabituelle qui n'était pas rôdée, les personnes des différents services n'avaient pas l'habitude de travailler ensemble, c'est sans doute une des raisons expliquant les délais très longs entre le moment où

des enfants ont été inscrits au service scolaire de la mairie et le jour où ils sont allés à l'école effectivement.

- **L'insécurité par rapport à l'avenir** rend d'abord la vie très difficile aux familles et aux enfants ; mais elle complique aussi les choses pour tous les intervenants de la scolarisation : les enseignants investissent du temps, cherchent la meilleure organisation, et lorsque cela commence à bien tourner, l'enfant ne vient plus à l'école, et souvent ils ne savent même pas pourquoi, ni s'il reviendra un jour. Les bénévoles de C.L.A.S.S.E.S. essayent aussi de s'organiser, d'anticiper, mais à tout moment tout peut être remis en question. Il faut trouver des solutions pour suivre au jour le jour ces enfants, scolariser ces enfants lorsqu'ils sont là, inscrire et scolariser ceux qui sont présents mais qui n'étaient pas là le jour où on a fait la liste.

- **Les particularités de ces familles** sont un défi pour l'Education nationale qui doit dans le même temps adapter ses conditions d'enseignement et socialiser ces enfants dans la société d'accueil. Elles constituent aussi un défi pour les associations comme la nôtre qui peine à faire émerger la responsabilité des parents des enfants de ce terrain, que ce soit individuellement ou collectivement. Le goûter organisé en fin d'année scolaire pour les enfants scolarisés et leurs parents a été un succès ; c'est un premier encouragement dans le sens de l'initiative des habitants du terrain.

- La scolarité primaire relève dans notre pays de **la compétence des communes**. Or il est clair que les problèmes posés par ces regroupements de populations dans des conditions très précaires, dont la scolarisation, sont **des problèmes d'agglomération**. Il serait tout à fait injuste de les laisser reposer entièrement sur la seule commune où le hasard a fait qu'elles se sont échouées. Nous avons proposé à plusieurs reprises, avec d'autres associations, qu'une concertation se fasse à cette échelle ; nous n'avons pas jusqu'ici été entendus et le regrettons. Nous regrettons aussi que la Préfecture ne nous ait pas encore reconnus comme partenaire sur les questions de scolarisation et que nous ne soyons pas invités aux réunions qui traitent des bidonvilles ou/et squats, la scolarisation étant un élément important pour une intégration réussie.

En conclusion de ce bilan nous voulons insister sur les acquis importants en matière de scolarisation. L'expérience de cette année montre aussi les difficultés réelles auxquelles tous les acteurs se sont trouvés confrontés.

Nous voulons souligner l'importance de la présence des antennes scolaires mobiles des l'ASET et de leurs enseignants à proximité du terrain ; elle a permis

- un contact plus suivi avec les familles
- une prise en charge éducative dans l'attente d'une scolarisation effective
- une approche des activités scolaires avec les enfants d'âge maternel que la commune n'envisageait pas de scolariser.

Ceci conforte la proposition première faite par C.L.A.S.S.E.S. : créer un « lieu passerelle », lieu de transition vers l'école ordinaire, permettant une entrée à l'école dans de bonnes conditions tant pour l'enfant, ses parents, que pour les enseignants. Les antennes scolaires mobiles ont en partie pallié l'absence de ce dispositif « passerelle » qui n'a pu se mettre en place faute d'un financement permettant l'embauche d'un coordonnateur. Nous espérons que l'an prochain cette structure nécessaire pourra se mettre en place, apportant la souplesse et la réactivité nécessaires à la scolarisation réussie de ces enfants.

Lyon, le 25 juillet 2007

Contacts : Jacques Dumortier 06 10 36 83 54

